



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question au Gouvernement n° 2316

Texte de la question

ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES À L'EMPLOI

M. le président. Nous commençons par une question du groupe écologiste. La parole est à Mme Barbara Pompili.

Mme Barbara Pompili. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, la dix-huitième édition de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées a débuté lundi.

L'urgence d'agir est réelle car le taux de chômage des personnes en situation de handicap atteint le niveau record de 22 %, soit le double de celui du reste de la population. Plus de 400 000 d'entre elles sont en recherche d'emploi, chiffre qui a doublé en six ans.

Si la crise économique rend la situation complexe, elle ne peut valoir justification. La société inclusive que nous prônons exige un changement d'approche radical. Une évolution des mentalités, tout d'abord, pour changer le regard de la société sur le handicap et lever nombre d'obstacles qui, consciemment ou inconsciemment, éloignent les personnes handicapées du monde du travail et bloquent leur accès aux études supérieures et aux formations, lesquelles sont essentielles pour décrocher un emploi.

La question de l'accessibilité est elle aussi déterminante. Il faut entendre les inquiétudes du tissu associatif sur le sujet : comment, en effet, suivre une formation ou se rendre à son travail quand les transports ou les lieux ne sont pas accessibles ?

Ce changement d'approche exige un volontarisme politique fort pour impulser une dynamique et l'accompagner de moyens – je pense aux aides aux postes en milieu protégé, par exemple –, mais aussi pour simplifier les démarches des personnes et des entreprises, sortir de la complexité actuelle et clarifier les compétences des très nombreux acteurs.

Le groupe d'études sur l'intégration des personnes handicapées, que je préside, a mené de nombreuses auditions sur les enjeux de la formation et de l'emploi qui pourront donner lieu à des propositions législatives.

Notre collègue Annie Le Houerou vient de rendre un rapport démontrant la nécessité de dynamiser l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire.

Monsieur le ministre, les pistes pour avancer existent. Comment le Gouvernement compte-t-il agir pour lever les obstacles qui, aujourd'hui encore, empêchent les personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste et sur plusieurs bancs des groupes SRC et RRDP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Guy Geoffroy. Et du chômage !

M. François Rebsamen, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Madame la députée, s'il est un sujet consensuel par nature, c'est bien celui de l'emploi des personnes handicapées, dont se préoccupent les gouvernements successifs depuis vingt-huit ans. C'est un sujet auquel je suis très attentif.

Le constat est le suivant : le taux de chômage des personnes handicapées, vous le savez, est en grande partie imputable au faible niveau de qualification de ces personnes – 80 % d'entre elles ont un niveau inférieur au BEP.

Mais, même si leur taux d'emploi reste inférieur à celui de 6 % prévu par la loi, il progresse, en même temps que se modifie le regard sur la relation emploi-handicap. Ce pourcentage a atteint plus de 3 % en 2012 dans le secteur privé et 4,6 % dans le secteur public. Les PME participent à cet effort, puisque 130 600 travailleurs handicapés sont accueillis dans les entreprises de moins de vingt salariés.

L'effort financier que l'État consent depuis 2012 en faveur de l'emploi des personnes handicapées est significatif. Ainsi, mon ministère a consacré à l'ensemble des dispositifs en faveur des personnes handicapées 512 millions d'euros en 2012 et il y consacrera 621 millions d'euros en 2015, soit une augmentation de plus de 20 %.

Enfin, une conférence nationale du handicap se tiendra en décembre. Elle sera l'occasion de préciser les actions du Gouvernement et de prendre en compte les préconisations de l'excellent rapport que votre collègue Annie Le Houerou a remis à Mme Ségolène Neville et à moi-même. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. Mes chers collègues, je vous demande d'être moins bruyants, même si vos conversations sont certainement très importantes.

M. François Rochebloine. Très bien !

Données clés

Auteur : [Mme Barbara Pompili](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2316

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 novembre 2014](#)